

BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
DIRECTION DES MONUMENTS ET DES SITES
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : MLL/ia/120118
N/Réf. : JMB/ BXL2-1705/s.616
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Place du Grand Sablon, 38 – taverne « Au Vieux Saint Martin ».
Opportunité de protection.

En réponse à votre courrier du 22/01/2018, reçu le 22/01/2018, nous vous communiquons l’avis émis par notre Assemblée en sa séance du 31/01/2018.

Les immeubles sis place du Grand Sablon 38 et 39 sont classés comme ensemble : façade avant, toiture, structures portantes et cave pour le n° 38 et façade avant pour le n° 39.

1. Demande

Il s’agit de situer la taverne « Au Vieux Saint Martin » dans le contexte objectif de l’œuvre de Christophe Gevers et de tenter d’en déterminer la valeur patrimoniale. L’analyse de la CRMS repose sur la lecture de deux ouvrages consacrés à Christophe Gevers (dont un seul est publié), et la note rédigée par Thierry Belenger en mai 2017 à propos du restaurant « La Marie Joseph » (voir bibliographie en fin d’avis).

2. Intérêt de la personnalité de Christophe Gevers

Créateur de mobilier, designer et architecte d’intérieur, Christophe Gevers (1928-2007) est une figure atypique. En grande partie autodidacte et dépourvu de tout diplôme, il a développé une vision personnelle de la profession, qui se traduit avec évidence dans les formes, le choix des matériaux, des textures et des couleurs de ses réalisations, et qui trouve sa source dans une démarche autonome. En effet, Gevers était le créateur de ses œuvres au sens artisanal du terme : il ne se contentait pas de les concevoir et de les dessiner, il les fabriquait lui-même et parfois même allait jusqu’à les produire en petites quantités.

Sa démarche relevait donc de l’art total selon un double point de vue : d’une part dans le sens généralement admis de la maîtrise de tous les éléments constitutifs d’un ensemble mais aussi dans la mesure où il en maîtrisait toutes les étapes de la chaîne créative, depuis la première idée jusqu’à l’objet fini.

Ses réalisations y gagnent une dimension d’unicité apparemment contradictoire avec la notion de design industriel, discipline à laquelle on l’a fréquemment rattaché bien que, de son propre aveu, il n’ait jamais su ce que cela voulait dire!

Christophe Gevers a été chef d'atelier de mobilier et d'agencement à La Cambre de 1959 à 1993 et a donc formé plusieurs générations d'architectes d'intérieur.

3. Intérêt de l'œuvre de Christophe Gevers

La part résolument créative de l'activité professionnelle de Christophe Gevers se déploie de la fin des années 1950 au début des années 1990. Pendant un peu plus de trente ans, il a produit une œuvre d'une cohérence et d'une égalité de qualité exceptionnelles. Parvenu dès 1958-59 à la maîtrise de son vocabulaire et de sa syntaxe propres, il œuvrera au fil des décennies à affiner et à décliner sa démarche initiale. Aucune redondance pour autant, ni d'affadissement ne sont à déplorer dans la mesure où sa volonté de perfection technique mise au service d'une seule idée –la recherche d'une harmonie totale et durable- maintient sa création et sa production au plus haut niveau de perfection, depuis ses premiers essais jusqu'à ses dernières réalisations.

Cette unité d'inspiration, le choix de matériaux, assez limités mais sélectionnés pour leur beauté intrinsèque, leur solidité et leur durabilité (acier, cuir, bois massif, pierre) offrent non seulement une grande cohérence à l'œuvre de Gevers mais également une impression d'intemporalité. Même lorsqu'elles sont datées (années 1960, '70, '80), les formes sont suffisamment sobres pour ne pas se démoder. Les matériaux se patinent et se chargent de valeur et d'émotion avec le temps.

Pourtant, il suffit de faire la liste des ensembles encore conservés pour se rendre compte qu'il ne s'agit que d'une impression : si les derniers aménagements encore en place ne sont pas préservés, l'œuvre de Gevers ne survivra bientôt que par le biais de ventes de mobilier et d'objets originaux et par la réédition de certaines de ses réalisations, ce qui est déjà le cas.

4. Description de la taverne « Au Vieux Saint Martin »

La maison et son ancienne taverne à l'enseigne « Le Café de la Justice » sont achetées par Albert Niels (1917-1978) en 1968. Il fait appel à Christophe Gevers pour créer un nouvel aménagement. Il lui demande de développer son projet autour d'un bois sculpté polychrome représentant saint Martin sur son cheval qu'il aurait chiné au vieux marché de la place du Jeu de Balle. La sculpture disposée au-dessus du bar est mise en valeur par le surprenant plafond aux formes dynamiques, réalisé en lattes de bois laquées en rouge vif. Courbé au-dessus du bar, il unifie l'ensemble de la salle et masque le système de ventilation ainsi qu'une partie de l'éclairage. Le sol est dallé en pierre bleue, à la manière d'un revêtement ancien, les tables sont en chêne massif sur piétement en poutrelles d'acier, les coussins des banquettes sont couverts de cuir naturel, les cache-radiateurs en tôle d'acier, peints en noir, divisent la salle en zones plus intimes.

La taverne « Au Vieux Saint-Martin » constitue la première collaboration de Gevers pour la famille Niels, propriétaires de restaurants et mécènes éclairés, amateurs d'art contemporain. Ensembles, il réaliseront ensuite :

- le restaurant et la cafeteria du pavillon belge de l'exposition universelle d'Osaka au Japon en 1970;
- le restaurant « La Marie Joseph » en 1971;
- les bureaux et magasins Niels Vins en 1973;
- la taverne « Au Duc d'Arenberg » en 1975;
- la brasserie « Canterbury » en 1993.

La salle est modifiée en 1988, dans le cadre de travaux importants menés par les propriétaires. Une cave est créée, qui accueille les sanitaires jusqu'alors aménagés au rez-de-chaussée. L'espace ainsi

gagné profite à la salle dont la capacité augmente d'un tiers. Le décor, l'éclairage et l'ameublement sont réadaptés par Gevers qui remplace les chaises retenues au départ, le type B32 de Marcel Breuer (1902-1981) avec assise et dossier cannés, par des chaises de sa conception avec assise en cuir et dossier en bois massif sur armature en métal chromé. Couverts d'affiches à l'origine, les murs sobrement peints en blanc sont désormais décorés d'œuvres d'art contemporain collectionnées par les propriétaires. Gevers revoit également l'éclairage en concevant un système de suspensions en tubes chromés sur lesquels s'articulent des spots munis de déflecteur en forme de cible très caractéristiques. La taverne y gagne ainsi un aspect plus luxueux sans rien perdre de sa cohérence. On peut donc considérer que cette seconde intervention de Gevers lui permet d'affiner et de finaliser son œuvre. A la même époque, les cuisines sont renouvelées et une salle de banquets est aménagée au premier étage. Actuellement, la maison accueille toujours la taverne au rez-de-chaussée et la salle de banquets au premier étage et propose en plus des chambres d'hôte aux étages supérieurs.



5. Intérêt spécifique de la taverne « Au Vieux Saint Martin »

Chez Gevers, tout est toujours la même chose et chaque fois différent : il décline les formes et les matériaux qui lui sont chers, les faisant évoluer de manière progressive et surtout, les adaptant au contexte de chaque projet. Pour la taverne « Au Vieux Saint Martin », il joue sur un contraste de tradition (notamment incarnée par la sculpture qu'il dispose au-dessus du bar, dans l'arrondi du plafond), et de modernité (le mobilier), de chic (matériaux nobles tels que la pierre bleue, l'acier, le laiton, le bois massif) et de décontraction et de jeunesse (lattes du plafond laquées en rouge vif).

Les points de réflexion à convoquer lorsqu'il s'agit d'évaluer l'opportunité d'un classement de la taverne « Au Vieux Saint Martin » sont les suivants :

- la taverne est née dans un contexte auquel elle est intimement liée : la relation entre créateur et client, et la fonction de départ. Mais dans son contexte de taverne stylée, cet ensemble pourrait

acquérir une certaine indépendance par rapport à ce contexte, ce qui en faciliterait la conservation à moyen et long terme;

- bien qu'une partie de l'ensemble conçu par Gevers soit constituée d'éléments de type meuble, pouvant être conservés indépendamment du bâtiment, le décor de la taverne « Au Vieux Saint Martin » ne se limite pas aux choix à la disposition du mobilier. Le travail sur les espaces, les formes et les couleurs est essentiel à la compréhension de l'œuvre;
- les propriétaires ont toujours fait preuve d'un grand soin dans le choix des créateurs auxquels ils s'adressaient. Ils ont tout particulièrement mis en avant la figure de Christophe Gevers comme auteur des décors de leurs établissements et ont œuvré à la reconnaissance de son œuvre. Par ailleurs, la qualité des matériaux et de la mise en œuvre –comme toujours chez Gevers- ont garanti l'excellente conservation de l'ensemble;
- la taverne constitue une œuvre-clé dans l'évolution de Gevers. Le « Cap d'Argent » vaut pour son antériorité chronologique et le fait que, dès 1959, il porte les gènes de l'œuvre en devenir, mais avec un mobilier qui n'est pas de lui. En 1968-69, la taverne « Au Vieux Saint Martin » constitue l'aboutissement de la première phase de sa production, à laquelle appartenait également « La Marie Joseph » désormais disparue. Des transformations ont été apportées en 1988, par Gevers lui-même, intégrées avec la perfection et le sens de la continuité créative que l'on connaît à l'artiste, de sorte qu'on peut y voir des améliorations plutôt que des altérations;
- de manière générale, il faut noter qu'à peine dix ans après la disparition de Gevers et au moment où son œuvre commence à être connue et appréciée comme un « classique » de la création d'ensembles, de mobilier et d'objets, l'essentiel de ses nombreuses réalisations a été détruit ou, au mieux démantelé et vendu sur le marché de l'antiquité, la dernière en date étant « La Marie Joseph » après la fermeture du restaurant en mai 2017

Parmi les aménagements à Bruxelles, on peut donc plus citer que :

- « Le Cap d'Argent » (1959) modifié par Gevers vers 1970 et conservé de manière très incomplète;
- « Au Vieux Saint Martin » (1968-69) retravaillé en 1988 par Gevers pour les Niels;
- le restaurant de la Cambre (1970) modifié par Elie Levy en 2008;
- les bureaux et magasins Niels Vins (1973) transformés à une date indéterminée;
- la brasserie « Canterbury » (1993), composition tardive, moins innovante et plus lourde dans le traitement, mais dont la terrasse extérieure permanente est remarquable

6. Conclusion

La taverne « Au Vieux Saint Martin » est une des œuvres majeures de Christophe Gevers. Elle illustre à la perfection l'originalité et la qualité de la production de ce créateur singulier. Tout ce qui s'y trouve, à quelques rares exceptions près, a été conçu par Gevers pour ce lieu. La protection de cet ensemble se justifie donc pleinement :

- dans la chronologie de la production de Gevers comme étant son premier chef-d'œuvre totalement accompli;
- pour la cohérence et la qualité du décor conçu en 1968 : choix des matériaux, aménagement des espaces, conception et réalisation du mobilier;
- pour son authenticité que l'intervention de 1988 n'a pas altérée;
- pour son état de conservation quasi parfait;
- pour la grande rareté d'ensembles complets de Gevers encore conservés in situ.

7. Bibliographie

P. LOZE, T. AUGHUET, *Christophe Gevers Designer*, Bruxelles, Editions d'art Laconti, 2008.

E. HAEMERS, *Christophe Gevers (1928-2007) Interieurarchitect & designer*, s.l., s.d. (ca 2008)

T. BELENGER, *Christophe Gevers décorateur-ensemblier, architecte d'intérieur, constructeur*, note de travail, mai 2017.

www.auvieuxsaintmartin.be

Remerciements à Thierry Belenger et Vincent Colet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

C. FRISQUE

Président f.f.

c.c. Pascale Ingelaere (DMS) , M.-L. Leclef et T. Jossart (Cabinet Minsitre-Président)